



Ignite du CABHI

Trousse d'information 2025-26



Vision :

Un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne.

Mission :

Favoriser le développement et l'adoption d'innovations transformatrices en matière de vieillissement et de santé du cerveau.



CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT
Propulsé par Baycrest

1. Aperçu du programme :

Les innovateurs admissibles, y compris les organismes de soins de santé et de recherche ainsi que les jeunes entreprises, sont invités à soumettre leur candidature dans le cadre de l'appel à l'innovation 2025 du programme Ignite du Centre d'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement (CABHI).

Le programme Ignite offre aux candidats retenus un financement non dilutif pouvant atteindre 150 000 \$ CA, ainsi qu'un ensemble de soutiens en nature. Ce programme est conçu pour aider les OSSR et les jeunes entreprises à surmonter les obstacles liés aux premières étapes de l'innovation, qui freinent souvent les progrès et empêchent des solutions prometteuses d'avoir une véritable portée.



En début de carrière jusqu'à concurrence de **150 000 \$ CAN** en financement.

Si la demande est retenue, le financement sera administré tout au long du projet, conformément à l'achèvement des étapes convenues d'un commun accord.

Le financement peut être utilisé pour soutenir une variété d'activités admissibles de recherche et développement (R-D), notamment :



la mise au point de prototypes;



les essais de validation de concept;



les études d'utilisabilité;



la validation précoce de solutions;



la création de propriété intellectuelle (brevets, divulgations).



Des services d'accélération pour les aider à élaborer, à mettre à l'essai et à valider leurs solutions.

En plus du financement, les candidats retenus auront accès aux services d'accélération du CABHI, notamment à la série d'apprentissage Ignite, qui met en vedette des experts sectoriels issus de divers domaines.

À la fin du programme, certains participants sélectionnés auront l'occasion exceptionnelle de présenter leur solution lors de la présentation finale (Final Pitch) dans le cadre de la Vitrine de l'innovation du CABHI, un événement qui rassemble des leaders clés de l'écosystème de l'innovation. Les participants présenteront leur solution devant un jury, et le ou les lauréats auront la possibilité d'obtenir un financement supplémentaire par l'entremise du programme Fuel du CABHI. De plus amples renseignements sur le processus de sélection seront communiqués pendant la période du programme.

2. Dates importantes

Dates du processus de demande

Ouverture de la période de demandes	30 octobre 2024
Date limite pour présenter une demande	5 décembre 2024
Annonce finale	23 décembre 2024
Entrevues de diligence raisonnable des finalistes	Du 5 au 13 janvier 2026
Communication avec les candidats retenus	19 janvier 2026

Dates clés du programme

Début des projets	2 mars 2026
Séance d'orientation	6 mars 2025
Fin des projets	28 février 2027
Remise du rapport final	30 mars 2027

3. Financement du CABHI

Chaque candidat peut demander un financement non dilutif de 50 000 \$ à 150 000 \$ CA. Si vous êtes choisi, le financement sera versé progressivement au cours du projet, en fonction des jalons convenus entre les parties.



4. Thèmes d'innovation

Le CABHI appuie les innovations visant à relever les défis rencontrés par les personnes âgées et leurs partenaires de soins, en mettant particulièrement l'accent sur la démence. Parmi les défis que le CABHI souhaite relever, on retrouve les thèmes suivants :

- Vieillir à la maison
- 2.Soutien aux aidants
- Coordination et navigation des soins
- Santé cognitive et mentale
- Santé et bien-être financiers
- Santé du cerveau pour les femmes et technologies pour la santé des femmes

[Consultez plus d'information sur les thèmes d'innovation du CABHI ici.](#)

5. Processus de sélection

1. Demande en ligne :

Les candidatures sont soumises en ligne, puis examinées et évaluées par le comité d'évaluation du CABHI. Les candidats présélectionnés sont invités à participer à des entrevues de diligence raisonnable et à une dernière étape d'évaluation.

2. Entrevues des finalistes et diligence raisonnable :

Les candidats présélectionnés à partir du processus en ligne participeront à une rencontre qui permettra à l'équipe d'évaluation de confirmer l'admissibilité et d'évaluer plus en profondeur la qualité de la candidature dans le cadre du processus de sélection compétitif.

3.Sélection et conclusion des ententes :

Le CABHI informera tous les candidats retenus et non retenus, puis procédera à la signature des ententes contractuelles.



6. Admissibilité au programme

Admissibilité du demandeur :

- Les entreprises :
 - L'entreprise doit être légalement constituée au Canada, que ce soit au fédéral ou au provincial.
 - L'entreprise ou l'initiative ne peut être détenue (en tout ou en partie) par une société mère.
 - Le demandeur principal doit avoir le pouvoir de signature pour l'entreprise/initiative (généralement le fondateur ou le PDG).
 - L'entreprise doit répondre aux critères de maturité suivants :
 - Financement obtenu (privé et public) : moins de 1 M\$ CA
 - Revenus annuels générés : moins de 250 000 \$ CA
 - Évaluation de l'entreprise : ne doit pas dépasser 6 M\$ CA
 - **L'évaluation représente la valeur financière projetée de votre entreprise, déterminée par des investisseurs ou des institutions financières à l'aide de mécanismes de financement tels que les billets convertibles, les ententes SAFE (Simple Agreements for Future Equity ou Accord simple pour des capitaux propres futurs en français) ou les rondes d'investissement à prix déterminé. Si votre entreprise n'a pas fait l'objet d'une évaluation officielle par l'un de ces mécanismes, elle est considérée comme pré-évaluée et est donc admissible selon ce critère.*
- Les organismes de soins de santé et de recherche :
 - Le demandeur doit être affilié à un établissement d'enseignement canadien accrédité (p. ex. université, collège) ou à une organisation de recherche ou de soins de santé reconnue (p. ex. hôpital, institut de recherche).
 - Le demandeur doit occuper un poste de membre du corps professoral, de chercheur postdoctoral, de travailleur de première ligne (p. ex. médecin, personnel infirmier, préposé aux services de soutien à la personne, gestionnaire clinique) ou de chercheur au sein de l'établissement ou de l'organisation auquel il est affilié.
 - Le candidat doit détenir la propriété intellectuelle (PI) et avoir déposé ou avoir l'intention de déposer une demande de protection de cette propriété intellectuelle.
 - L'équipe de projet doit répondre aux critères de maturité suivants :
 - Financement reçu pour la PI visée : moins de 2 M\$ CA
 - Niveau de maturité technologique (NMT) : 2 à 6

Admissibilité du projet :

- La solution innovante doit répondre clairement à au moins un des six thèmes d'innovation du CABHI.
- L'entreprise ou l'organisme doit fournir une contribution équivalente (1:1) au financement du CABHI, sous forme de contribution en espèces, en nature ou d'une combinaison des deux.
- Le projet et le budget connexe doivent être axés sur la réalisation de jalons admissibles.
- Le projet doit représenter un engagement à temps plein pour le demandeur principal ou un membre de son équipe.
- Les innovateurs qui ont déjà reçu un financement du CABHI dans le cadre des programmes Ignite, Fuel ou MC ne sont pas admissibles à cet appel.



7. Critère d'évaluation

Solution (40 %)

Solidité et caractère novateur de la solution proposée; clarté avec laquelle elle répond à un problème clé lié au vieillissement et à la santé du cerveau et potentiel d'impact de son efficacité.

Marché (20 %)

Compréhension des utilisateurs cibles et de leur expérience vécue, du besoin du marché ainsi que du potentiel d'adoption, de mise à l'échelle et de durabilité de la solution.

Équipe (20 %)

Expertise, engagement et capacité de l'équipe à mener à bien le projet et à générer des retombées. Cette catégorie prend aussi en compte les premiers indicateurs de succès de l'équipe, comme les progrès et les réalisations en fonction du temps consacré à la solution.

Project (20 %)

Clarté et faisabilité du plan de projet, mobilisation efficace des ressources, ainsi que cohérence entre les jalons proposés, l'utilisation des fonds et les objectifs du CABHI.



8. Règles et obligations supplémentaires

- Le CABHI n'obtiendra aucun droit de propriété intellectuelle lié à la réalisation des jalons commerciaux ou de validation. Toutefois, le CABHI se réserve le droit de diffuser les résultats associés à ces jalons.
- Le CABHI se réserve le droit de sélectionner les candidatures de façon à maintenir un portefeuille équilibré, en tenant compte notamment du nombre de projets financés par volet, de la répartition selon les thèmes d'innovation, de la représentation régionale et de son engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).
- Le CABHI peut mettre fin aux négociations ou inviter un autre candidat à y participer si une entente contractuelle n'est pas signée dans un délai jugé raisonnable (délai déterminé exclusivement par le CABHI).
- Le CABHI se réserve le droit de rejeter toute candidature et de modifier ou d'annuler le présent appel à l'innovation en tout temps, sans engager sa responsabilité.

9. Ressources

Les ressources suivantes sont également offertes sur le site Web du CABHI sous forme de fichiers PDF téléchargeables :

- [Lignes directrices du CABHI sur les dépenses admissibles](#)
- [Lignes directrices du CABHI sur les fonds de contrepartie](#)
- [Version anglaise de cette trousse](#)

Si vous avez des questions, écrivez à ignite@cabhi.com.

Le CABHI se réserve le droit de modifier ou d'annuler, en tout temps, l'une ou l'autre des modalités et conditions du présent programme, sans engager sa responsabilité. Le CABHI se réserve également le droit de rejeter toute candidature à ses programmes. La décision finale en matière d'admissibilité relève uniquement du CABHI et dépend des fonds disponibles.

10. Remerciements aux bailleurs de fonds

Le CABHI remercie chaleureusement le Fonds stratégique des sciences d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité de l'Ontario.



11. Soumettez votre candidature en ligne

[APPLICATION FRANCAIS](#)

[ENGLISH APPLICATION](#)

